

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2010/43

**Objet : Festivités des 50 ans du lac – Modification du plan de financement prévisionnel relatif à l'organisation du cinquantenaire de Serre-Ponçon**

L'an deux mille dix, le vingt sept octobre à 16h00, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 27 octobre 2010

Date de convocation :  
Le 14 septembre 2010

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **Monsieur Victor BERENGUEL** (Président) ; **M. Michel BAUDRY** (conseiller syndical) suppléant de Mme Chantal EYMEOD, **M. Marc ZANETTO** (rapporteur du budget), **Mme Christine MAXIMIN** (conseille syndical) suppléante de M. Jean BERNARD ; **M. Richard ARZELIER** (Conseiller syndical) suppléant de Mme Catherine SAUMONT ; **Mme Valérie GRECARD** (conseiller syndical), **M. Daniel BOSQUET** (conseiller syndical) suppléant de Mme Valérie ROSSI, **M. Jean Claude FERMIER** (Conseiller Syndical) ; **M. Claude FEUTRIER** (conseiller syndical) suppléant de Gérard FROMM ; **M. Joël BONNAFOUX** (conseiller syndical) ; **M. Xavier CRET** (conseiller syndical) suppléant de M. Raymond MARGINE

Etaient représentés :

M. Jean Claude CATALA avait donné son pouvoir à Monsieur BERENGUEL  
Mme EYMEOD avait donné pouvoir à Monsieur BAUDRY  
M. Gérard FROMM représenté par Monsieur FEUTRIER  
M. Raymond MARGINE représenté par M. CRET  
Mme ROSSI représentée par Monsieur BOSQUET  
Mme SAUMONT représentée par Monsieur ARZELIER  
M. BERNARD représenté par Mme MAXIMIN

Etaient invités :

Mme Elisabeth CLAUZIER (Communauté de communes du pays de Serre-Ponçon), M. Marc DIDIER (Président du comité départemental de Voile), M ; Jean Louis MICHEL (communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon), M. Philippe WEYNACHETER (Receveur Principal d'Embrun), M. Gilbert TAVAN (Président de la FDSIGE), M. Yves LELONG (Président du Comité de Promotion), Mme Brigitte FOURRETS (Directrice du Comité de Promotion), Mme Jackie ANZIANI (directrice de la CCE), M. Guy BARNEAUD (1<sup>er</sup> adjoint au Maire de la Bréole), Mme Audrey Guillaume (directrice de la CCSSP)

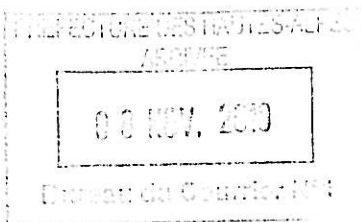
Etaient excusés :

M. Dominique ROUX (EDF), M. Christian GROSSAN (CG 05), M ; Patrice CEA (CG 05), Mme Henriette MARTINEZ (Députée des Hautes Alpes), M. Joël GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M ; Philippe JAUNAY (Maire de St Vincent les Forts), M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Jean Michel ARNAUD, M. ARNOUX, M. AUDIER

Le Président rappelle que le comité syndical a pris l'attache de partenaires publics financeurs afin qu'ils puissent apporter leur concours aux festivités des 50 ans du lac. A ce jour, les services instructeurs ont répondu favorablement aux demandes du syndicat. En outre, le Conseil Général des Alpes de Haute Provence ayant revu à la baisse son aide financière, les administrateurs du dernier Conseil Syndical ont refusé à l'unanimité le bénéfice de l'aide consentie par la Collectivité. Ce soutien financier ne semblait en effet pas correspondre à l'échelle de la manifestation.

Le Président propose de modifier la demande de financement par un nouveau plan de financement intégrant cet avis.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.



**VU :**

- La délibération 2009-52 prise en date du 17 décembre 2009 par le comité syndical du S.M.A.D.E.S.E.P. fixant les propositions de festivités qui pourraient conjointement être organisées par le S.M.A.D.E.S.E.P. et ses partenaires dont E.D.F. ;
- La délibération 2010-07 demandant au Président de solliciter d'autres partenaires financeurs ;
- La délibération 2010-16 demandant au Président de préciser le plan de financement ;
- La délibération 2010-28 demandant au Président de modifier le plan de financement ;

**CONSIDERANT :**

- Le refus de subvention du Conseil Général des Alpes de haute Provence allouée pour cette action ;
- Le programme de festivités établi par le S.M.A.D.E.S.E.P. en lien avec les collectivités riveraines et partenaires du lac de Serre-Ponçon ;
- Les devis relatifs à ces festivités, obtenus auprès de fournisseurs ;
- Les critères d'éligibilité concernant l'aide de l'Europe ne permettant pas de financer les jeux et concours ;
- La demande du Conseil Syndical de participer conjointement avec la préfecture des Hautes Alpes à l'organisation d'une conférence sur le devenir de Serre-Ponçon ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 2010 :**

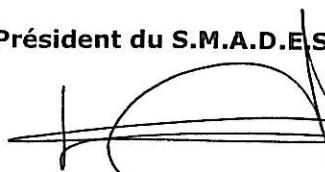
- **ADOpte** l'enveloppe budgétaire proposée par le Président pour les festivités des 50 ans de Serre-Ponçon ;
- **APPROUVE**, en tant que maître d'ouvrage de cette opération, la modification du plan de financement prévisionnel comme suivant :

Dépenses	€	Recettes	€
Spectacle Pyrotechnique	100 000	<b>Cofinancements publics dont :</b>	
Exposition témoignage en plein air	40 000	<b>EUROPE</b>	<b>75 100</b>
Montgolfière (construction et fonctionnement)	20 000	<b>REGION</b>	<b>48 300</b>
Manifestations locales sur les 4 territoires d'adhésion	20 000	<b>EDF</b>	<b>25 000</b>
Conférence	9 000	<b>Autofinancement dont :</b>	<b>40 600</b>
		<i>Département 05</i>	<i>26 800</i>
		<i>Collectivités riveraines</i>	<i>13 800</i>
<b>TOTAL</b>	<b>189 000€TTC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>189 000€</b>


Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,



**Victor BERENGUEL**



Extrait du registre des délibérations N° 2010743 Page 2/2

Membres Adhérents :  
Conseil Général des Hautes-Alpes,  
Communauté de communes de l'Embrunais, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon,  
Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon, Commune de Chorges.